

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'ED 566
« Sciences du Sport, de la Motricité et du Mouvement Humain »
14 Juin 2019 – 14h00

Présents : MA. Amorim, B. Andrieu, F. Cottin, G. De Marco, M. Desbordes, V. Dru, R. Guérineau, G. Guilhem, E. Hinnekens, J. Jevrey, F. Lefebvre, C. Leprince, MP. Richoux, I. Siegler, T. Tréal.

1. Renouvellement des membres du conseil de l'ED

Isabelle Siegler explique les différentes raisons pour lesquelles le conseil de l'ED doit être partiellement renouvelé (cf. CR du Conseil du 22 Février 2019) et les règles de composition d'un conseil d'ED. Elle explique notamment, qu'il a été acté, lors d'une réunion entre plusieurs COMUE parisiennes (Paris Sciences & Lettres, Sorbonne Université, Université Paris Saclay, Université Sorbonne Paris Cité) que la direction de l'ED que le directeur de l'école doctorale ne fait pas partie du conseil et que les directeurs adjoints peuvent faire partie du conseil ou ne pas en faire partie (cf. relevé de décision, réunion du 15 Janvier 2019).

Pour maintenir les équilibres entre les représentants des établissements co-accrédités, le conseil décide que la direction de l'ED 566 ainsi que les directeurs-adjoints ne feront pas partie du conseil. En revanche, il est décidé que la direction de l'ED 566 pourra avoir une voix délibérative comptant double dans le cas où des votes du conseil ne recueilleraient pas de majorité. Cela devra être stipulé dans le règlement intérieur de l'ED.

Le conseil de l'ED décide également de maintenir un conseil à 23 membres et vote de façon unanime de la composition des membres du futur conseil de la catégorie « représentants des laboratoires » (cf. tableau, page suivant).

Le conseil de l'ED discute également des représentants du monde socio-économique. Des noms sont proposés, mais les personnes identifiées doivent encore donner leur accord.

2. Création d'un logo propre à l'ED 566

Le conseil prend connaissance et discute des propositions de logo réalisée par Elodie Hinnekens, représentante des doctorants. Les discussions permettent de converger vers deux types de logo : un logo détaillé et un logo court.

3. Demandes de dérogation au grade de master pour inscription en 1^{ère} année de doctorat

Des avis du conseil de l'ED sont délivrés pour deux demandes de dérogation.

Bureau de l'ED		
Directrice (Université Paris-Saclay)	• Isabelle Siegler (Université Paris-Saclay)	
Directeur-adjoint, représentant Université de Paris	• Vincent Dru (Université Paris-Nanterre)	
Directeur-adjoint, représentant Université Paris-Nanterre	• Bernard Andrieu (Université de Paris)	
Conseil de l'ED (23 membres)		
12 membres de l'EDSSMMH Représentants des établissements et des unités de recherche	• Michel-Ange Amorim (CIAMS Equipe MHAPS, UPSaclay)	
	• Bastien Berret (CIAMS Equipe MHAPS, UPSaclay)	
	• Anaïs Bohuon (CIAMS Equipe SCOS, UPSaclay)	
	• François Cottin (CIAMS Equipe MHAPS, UPSaclay)	
	• Michel Desbordes (CIAMS Equipe SCOS, UPSaclay)	
	• Gaël Guilhem (SEP, INSEP)	
	• Jean-François Toussaint (IRMES, INSEP) ou Gilles Dietrich (I3SP) [depuis la tenue du conseil, nous avons appris que M. Toussaint ne peut pas être membre du conseil]	
	• Damien Vitiello (I3SP, Université de Paris)	
	• Giovanni De Marco (Labo 1, Université Paris-Nanterre)	
	• Sylvie Martin (Labo 2, Université Paris-Nanterre)	
	• Nicolas Roche (END-ICAP, UVSQ)	
	• Claire Thomas (LBEPS, UEVE-IRBA)	
2 Représentants des personnels administratifs	• Marie-Pierre Richoux – secrétaire de l'ED 566	
	• Jean Jevrey Ingénieur d'étude CIAMS	
5 Doctorants ED 566 élus par leurs pairs		
4 Personnalités extérieures à l'ED566	• Jennifer Lecomte (Entreprise du secteur pro)	à confirmer
personnalités compétentes dans les domaines scientifiques ou des secteurs industriels et socio-économiques concernés	• Eric Dessailly (Fondation Poidatz)	à confirmer
	• François Vasseur (Fédération sportive)	à confirmer
	• Valérie Michel (Médialis, Entreprise du secteur pro)	à confirmer

La séance est levée à 16h00

Isabelle Siegler